

Précision sur les forfaits Mobiles



-
-

Les forfaits full illimités

Ces forfaits incluent la terminaison des appels :

Les appels nationaux fixes vers des services de téléphonie en 01, 02, 03, 04, 05 et 09 ;

Les appels nationaux mobiles vers des services de téléphonie en 06 et 07 ;

Les SMS vers des services de téléphonie en 06 et 07 ;

La data nationale dans la limite définie par le fair-use souscrit.

L'international & roaming

En cas de déplacement à l'étranger, des accords de roaming pour la voix, les messages et la data ont été négociés en fonction des opérateurs. Pour connaître le détail de chaque zone en fonction des services, merci de vous référer à la page « [Précision sur les zones Mobiles](#) »

Les limites de fair-use

Les conditions d'application des forfaits illimités sont encadrées par les limitations suivantes :

L'utilisateur n'appelle pas au cours du mois plus de 150 numéros différents ;

L'utilisateur n'appelle pas au cours du mois plus de 40h ;

L'utilisateur n'envoie pas au cours du mois plus de 1000 SMS et pas à plus de 50 destinataires différents ;

Les renvois permanents d'appels ne sont pas inclus ;

La terminaison des appels listés ci-dessus pour les utilisateurs ne répondant pas à ces critères sera facturée à la minute selon la tarification. Telelec se réserve la possibilité de facturer ces minutes rétroactivement et de suspendre immédiatement l'illimité sur ces comptes, en cas de non-respect de ces conditions, d'utilisation frauduleuse ou « non » raisonnable de l'offre.

Précision sur les zones Mobiles



•
•

Service Orange

Zone 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, St Barthélemy et St Martin, St Pierre-et-Miquelon, Suède.

Zone 1bis : Suisse et Andorre

Zone 2 : Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie

Zone 2 bis : USA et Canada

Zone 3 : Reste du monde

Zone 4 : Réseaux satellitaires

Les zones prévues dans l'eurotarif sont : 1 et 1 bis.

Service Bouygues:

Zone 1 : Allemagne, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane, Hongrie, Irlande, Italie, Jersey, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man, Martinique, Mayotte, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Réunion, Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, St Marin, Suède, Vatican.

Zone 1bis : Suisse, Andorre, Norvège, Liechtenstein et Islande

Zone 2 : Alaska, Canada, Etats-Unis, Hawaï, Porto Rico, îles Vierges

Zone 2bis : Algérie, Maroc, Sahara Occidental, Tunisie

Zone 3 : Reste du monde

Zone 4 : Réseaux satellitaires et Timor Oriental

Les zones prévues dans l'eurotarif sont : 1 et 1 bis.